

Burundi : début officiel des opérations de la MENUUB

@rib News, 12/01/2015 - Source Xinhua La Mission d'Observation Electorale des Nations Unies au Burundi (MENUUB) a été officiellement inaugurée lundi à son siège à Bujumbura, en présence des anciens chefs d'Etat burundais Sylvestre Ntibantunganya et Domitien Ndayizeye, des membres du corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi et des représentants de la société civile. "Aujourd'hui, nous procédons à la levée du drapeau des Nations Unies pour marquer le début officiel des opérations de la MENUUB qui est déployée conformément à la résolution 2137 du Conseil de Sécurité des Nations Unies", a déclaré Cassam Uteem, envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies au Burundi et chef du MENUUB.

M. Uteem, ancien président mauricien, a précisé que le MENUUB a été mise en place pour suivre le déroulement du processus électoral burundais de 2015. Dans l'histoire des Nations Unies, a-t-il relevé, c'est pour la troisième fois qu'une telle mission est déployée dans un pays organisateur des élections. "Le gouvernement et le peuple du Burundi devraient s'en réjouir; car cela illustre l'expression de solidarité à l'égard du Burundi et l'engagement des Nations Unies à poursuivre l'oeuvre d'accompagnement du Burundi sur le chemin de la consolidation de la paix et du renforcement de la démocratie", a-t-il affirmé. La cérémonie s'est déroulée en l'absence des dirigeants du gouvernement burundais la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI). Lundi soir, le ministre burundais de l'Intérieur Edouard Nduwimana a justifié cette absence par le fait que le gouvernement burundais et la MENUUB n'ont pas encore signé un accord. "Il n'y a pas eu de désaccord entre le gouvernement et les Nations Unies. C'est tout simplement parce que cet accord a été envoyé pour signature au moment où il y avait des fêtes de fin d'année et la plupart des cadres des Nations Unies prennent leurs vacances pendant cette période", a-t-il expliqué. La MENUUB est chargée d'observer le processus électoral qui comprend cinq scrutins, prévus entre mai et septembre 2015. Il s'agit des législatives et communales qui auront lieu simultanément le 26 mai 2015, de la présidentielle (premier tour le 23 juin et second tour, si nécessaire, le 27 juillet), des sénatoriales (le 17 juillet) et de l'élection des conseils de collines et de quartiers le 24 août 2015.